

Représentants santé et sécurité du CSSDGS

Le Comité Santé et sécurité au travail recherche une personne en provenance de l'une des trois associations syndicales (personnel de soutien, enseignants et professionnels) pour occuper le poste de représentant(e) SST pour le secteur secondaire/Brenda-Milner et évoluer dans un environnement de travail stimulant et rempli de défis.

- Travailler à la mise en œuvre d'un programme de prévention découlant de la loi 27 au CSSDGS;
- Travailler de concert avec le comité SST pour créer un environnement de travail sain et sécuritaire en incluant les enjeux liés aux risques psychosociaux;

Être RSS, c'est...

- collaborer et participer à la mise en place de solutions en SST;
- influencer la prise de décision de l'employeur en matière de SST;
- être la voix de ses collègues pour les questions de SST;
- partager son expérience, son savoir-faire et ses idées;
- faire vivre la culture de la prévention.

Cette personne doit être ouverte à la mobilité puisqu'elle devra se déplacer dans les différents établissements du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries qui dessert 28 000 élèves dans 21 municipalités situées dans les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville.

À noter: les conditions de travail du corps d'emploi de la personne seront respectées.

Voici le regroupement qui est vacant et la portion de tâche qui y est associée:

- Secondaire et Brenda-Milner / 100% d'une tâche

Éthique comportementale

- Avoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail à cœur;
- Être à l'écoute des autres membres, travailler en équipe;
- Avoir une attitude constructive et neutre;
- Avoir une bonne capacité d'analyse;
- Communiquer sur un ton respectueux;
- Faire preuve de diplomatie;
- Être concis et clair dans ses propos, ne pas poser de jugement hâtif;
- Faire preuve d'ouverture;
- Faire preuve de motivation, de créativité et de patience;
- Être respectueux de la mission et de l'objectif du comité.

Notions de base SST minimales à avoir ou à acquérir :

- Recevoir et analyser les registres d'accidents/incidents/passés proches afin de faire des recommandations au comité central;
- L'inspection;
- La réglementation de base SST;
- Les risques de santé et sécurité retrouvés dans les établissements;
- Les notions de base en ergonomie;
- Le SIMDUT, l'EPI, la QAI, les constats SST;
- La sensibilisation aux problématiques reliées à la santé mentale et aux risques psychosociaux.

Exigences

- Doit provenir du regroupement pour lequel il postule;
- Être capable de travailler en équipe;
- Avoir un intérêt pour la notion de prévention;
- Avoir une bonne connaissance de la suite « Office » (rédaction de rapports);
- Faire preuve d'ouverture d'esprit;
- Respecter les autres membres;
- Faire preuve de patience, de motivation, de créativité et de modération;
- Posséder une bonne connaissance du milieu de travail (ne pas confondre SST et relations de travail).

Fonctions du représentant en santé et sécurité

- Agir à titre de conseiller, de personne-ressource pour toutes les questions relatives à la SST;
- Faire de l'inspection des lieux de travail;
- Identifier les situations qui peuvent être source de danger pour les travailleurs;
- Faire des recommandations au comité de santé et de sécurité (CSS);
- D'intervenir dans le cas où le travailleur exerce son droit de refus;
- Porter plainte à la CNEST;
- De collaborer à l'élaboration et à la mise en application du programme de prévention mis en application par l'employeur en adressant par écrit des recommandations à ce dernier ainsi qu'en participant à l'identification et à l'analyse des risques pouvant affecter la santé et la sécurité des travailleurs de l'établissement et à l'identification des contaminants et des matières dangereuses présents sur les lieux de travail.
- Collaborer à l'évaluation des priorités en fonction des risques;
- Faire preuve d'impartialité.

Description du poste et qualifications requises

- Conformément à la description de tâches ci-jointe et aux qualifications requises.
- Les personnes doivent posséder et utiliser leur véhicule et être titulaire d'un permis de conduire valide.

Durée de la semaine régulière de travail

- Selon le corps d'emploi

Date d'entrée en fonction

- Janvier 2026

Traitements et avantages sociaux

- Selon le corps d'emploi

POUR POSTULER :

Au plus tard **le 4 décembre 2025 à 13h**, faites parvenir votre candidature ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse courriel suivante :

comitesst.cssdgs@gmail.com

- Seules les candidatures acheminées par courriel seront étudiées.
- Seules les personnes candidates retenues seront contactées.
- Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec votre syndicat local.

SCFP – Josée Blain – 450-692-7787

APL – Sophie Hébert – 450-659-5491

SPPM – Martine Rosa – 514-823-8508